

Décision

Générale

colonial

Décision n° 158 15 février 1951

n° 158 15

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

15 février 1951

Numéro JO

n° 2 du 01/03/1951

Date du numéro

1 mars 1951

TEXTE INTÉGRAL

1° Une subvention de cent mille francs métropolitains (100.000 fr.) est accordée à l'Agence de la France d'Outre-Mer au titre de la participation du Territoire aux frais de fonctionnement de son service des foires et expositions pour l'année 1950; 2° La dépense visée ci-dessus est imputable au chapitre 1er, article 3, § 10 du Budget local, exercice 1951.